

Ressources Handicap Formation



L'offre **Ressources Handicap Formation** vise à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux **formations de droit commun** et à **sécuriser leurs parcours de formation**.

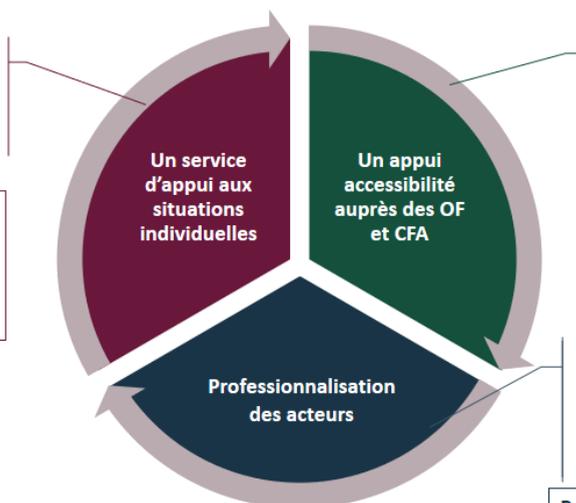
Son objectif ? Mettre au service des acteurs de la Formation Professionnelle des réponses pour permettre le développement de l'accessibilité globale des formations et la mise en œuvre d'adaptations individuelles des parcours de formation.

L'offre de services proposée en région Bourgogne-Franche-Comté

Pour faciliter l'identification et la mise en œuvre des aménagements nécessaires à la compensation du handicap en formation

Pour qui ?

- Centre de formation OF/CFA
- Prescripteurs de formation
- Personnes handicapées



Pour développer une politique d'accueil des personnes en situation de handicap et d'accessibilité généralisée

Pour qui ?

- Centre de formation OF/CFA

Pour développer des connaissances et compétences sur les sujets du handicap, de la compensation en formation et de l'accessibilité

Pour qui ?

- Acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation
- Référents handicap en OF/CFA

Ressources Handicap Formation

⇒ *Un service d'appui aux situations individuelles*



POURQUOI CE SERVICE ?

- Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'**accéder aux formations de droit commun**
- Pour appuyer les organismes de formation et CFA dans la recherche et la mise en œuvre d'**adaptations des formations répondant aux besoins des apprenants handicapés**



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

- **Personnes en situation de handicap** (demandeurs d'emploi ou salariés, y compris alternants) dont le handicap est reconnu ou en voie de l'être
- **Organismes de formation et CFA**
- **Prescripteurs** (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale ou autres)



QUAND LE MOBILISER ?

- Dès lors qu'un **projet de formation est validé**, et qu'une formation et un organisme de formation sont identifiés
- Dès lors qu'il y a un risque d'**écart entre les exigences de la formation et les répercussions du handicap de la personne**, pouvant engendrer des difficultés durant la formation et conduire à un abandon/échec.



QUELLES SONT NOS MODALITES D'INTERVENTION ?

A distance et/ou sur site, selon les situations et les besoins.



EN QUOI CONSISTE NOTRE INTERVENTION ?

• Appui au diagnostic

- **Identifier et réunir** les acteurs parties prenantes au projet de formation
- **Accompagner la concertation** pour établir un **diagnostic partagé** et définir les **adaptations** utiles à chaque étape du parcours (en formation / en entreprise en cas d'alternance)
- Mobiliser, si besoin, des prestataires spécialisés pour approfondir le diagnostic et la recherche de moyens de **compensation du handicap**

• Suivi des situations

- Veiller à la **mise en œuvre des adaptations** tout au long de la formation (durée, rythme, supports, intervention d'un tiers, aménagements techniques, ...)

• Accompagnement de la montée en compétences des OF/CFA

- **Accompagner** l'évaluation des besoins
- **Informé** sur les financements et les partenaires à mobiliser dans le cadre de la compensation du handicap

CONTACT RHF

Service d'appui aux situations individuelles

Email : rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Tél : 03.80.28.04.43

Ressources Handicap Formation

⇒ *Un appui conseil accessibilité auprès des OF et CFA*



POURQUOI CET APPUI ?

→ Pour informer les organismes de formation et les CFA sur leurs **obligations légales en matière d'accessibilité et d'accueil d'apprenants en situation de handicap**

→ Pour leur apporter un **appui dans l'appropriation et l'application des nombreuses réformes** autour du Handicap et de la Formation (Loi de 2018 instituant le référentiel QUALIOPi qui accentue les exigences liées à l'accueil de publics en situation de handicap..., réforme de l'apprentissage et de la majoration du coût contrat pour les apprentis handicapés, etc.)



EN QUOI CONSISTE T'IL ?

→ **Une information et des conseils** portant sur les **obligations légales incombant aux organismes de formation et CFA** (notamment en lien avec les indicateurs handicap du référentiel Qualiopi) : *bonnes pratiques, accessibilité des formations et aménagements visant à compenser le handicap, le réseau/les ressources externes à mobiliser autour du Handicap, le référent handicap, etc.*

→ **Un appui** aux organismes de formation et CFA qui s'interrogent sur leurs **pratiques en lien avec l'accessibilité et le Handicap** et/ou qui souhaitent définir une **politique d'accueil des apprenants en situation de handicap** : état des lieux, identification de pistes d'amélioration...

Une démarche de progrès régionale, à laquelle pourront adhérer les organismes de formation et CFA bourguignons et franc-comtois, est en cours de construction.



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

Ce service peut être **mobilisé par tout organisme de formation ou CFA basé en région BFC**



QUELLES SONT NOS MODALITES D'INTERVENTION ?

→ **Entretiens individuels** (sur place et/ou à distance selon les besoins)

→ Organisation de **webinaires thématiques**

CONTACT RHF

Appui conseil accessibilité auprès des OF/CFA

Email : rhf-bfc@agefiph.asso.fr

Tél : **03.80.28.04.43**

Ressources Handicap Formation

⇒ *Des outils de professionnalisation des acteurs*

LE RESEAU DES REFERENTS HANDICAP



POURQUOI CE RESEAU ?

- Pour **mettre en relation** les référents handicap des OF/CFA
- Pour permettre **l'appropriation de la fonction**, accompagner les référents dans leurs missions, permettre une **prise de recul sur leur pratique**
- Pour faciliter le **partage d'expérience et des connaissances entre pairs**, porter des réflexions de manière collective, générer de la transversalité et **mutualiser les outils**, valoriser et **capitaliser les bonnes pratiques**



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

Aux **référents handicap des organismes de formation et des CFA**



COMMENT FONCTIONNE T'IL ?

- Des **rencontres régionales et territoriales** organisées régulièrement
- Des temps en présentiel et en distanciel
- Une **programmation annuelle** des différentes thématiques répondant aux besoins des OF et/ou CFA



COMMENT Y PARTICIPER ?

- **Se faire référencer :**

[Cliquez ici !](#)

- **S'inscrire aux rencontres :**

[Cliquez ici !](#)

CONTACT RHF

Professionnalisation des acteurs

**Email : rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Tél : 03.80.28.04.43**

LE PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION



POURQUOI CE PROGRAMME ?

- Pour permettre aux acteurs de l'emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle de **développer leurs connaissances sur la thématique du Handicap**
- Pour **outiller** les référents handicap des OF et CFA sur les différents types de handicap et leur **compensation** en formation



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

A l'ensemble des **acteurs de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi**



COMMENT Y ACCEDER ?

- Le programme est **porté par EMFOR** et accessible en [cliquant ici !](#)
- **Inscription obligatoire et gratuite**



EN QUOI CONSISTE T'IL ?

- Des **actions d'information et de professionnalisation, des conférences, des ateliers d'échange de pratiques, etc. autour de l'écosystème du Handicap**, organisés en présentiel, distanciel ou hybride (blended learning)